

Le site de la Cantine en pleine phase de dépollution

Le Relecq-Kerhuon — D'ici mi-février 2025, 9 000 tonnes de terre polluée auront été évacuées du site de la Cantine, pour permettre la pose des fondations de la future résidence Rosalie.

Depuis le début du mois de juin, une pelleteuse est en action sur le site de La Cantine, au Relecq-Kerhuon. Pour permettre la construction d'un programme immobilier en front de mer, au niveau de la piscine Spadlum, il est nécessaire de dépolluer un site qui abritait, jadis, une poudrerie, puis les abattoirs de la ville de Brest.

D'ici mi-février 2025, 9 000 tonnes de terre polluée aux hydrocarbures et métaux auront été évacuées du site par camions, direction le siège de l'entreprise Séché Eco-Services, à Changé, en Mayenne. En fonction des polluants qui s'y trouvent, une partie sera revalorisée, l'autre, enfouie.

La terre polluée évacuée au fur et à mesure

Un chantier « classique » pour l'entreprise à la manœuvre, qui cite d'autres dépollutions plus hors normes, telle « la création de la piscine olympique en Seine-Saint-Denis, à 14 m de profondeur, sous tente ».

Le chantier du Relecq creusera, lui, à 3, 5 m au maximum, pour la partie accueillant, à terme, le parking souterrain. Il se déroulera en deux phases, pour autant de zones, l'une s'étalant de juin à mi-août, l'autre de début novembre à mi-février 2025.

« La terre est évacuée au fur et à mesure », explique Sébastien Amiot, directeur régional grand ouest, évoquant le ballet actuel d'une dizaine de camions permettant d'évacuer, quotidiennement, 280 tonnes de terre.

« Une fois les excavations réali-



Une dizaine de camions permettent d'évacuer, chaque jour, 280 tonnes de terre polluée. | PHOTO : OUEST-FRANCE

sées, des contrôles de réception de fond et de paroi sont effectués, poursuit Sébastien Amiot. Après validation par un bureau de maîtrise d'œuvre, ces zones sont remblayées pour laisser place au gros œuvre, avec la pose des fondations. »

Tous les chantiers de dépollution ne font pas l'objet d'une visite proposée à la presse. Mais celui-ci concerne un programme immobilier particu-

lièrement décrié ces dernières années. Ses opposants lui reprochant, notamment, la perte d'un espace naturel qu'ils auraient voulu pour le bien de tous, au profit d'habitants au fort pouvoir d'achat. Leurs recours en justice ont, depuis, tous été rejetés.

Le porteur du projet, Océanic promotion, avait donc à cœur de montrer que la dépollution était réalisée dans les règles de l'art, « par le leader fran-

çais dans son domaine ». Mais aussi de souligner que ces travaux « serviront à tout le monde », sa directrice du développement, Elena Azria, vantant « la valorisation d'une entrée de ville » grâce notamment « à une intégration paysagère soignée ».

7 500 € du mètre carré

Ce chantier implique, pour le promoteur brestois, « un surcoût de 2 millions d'euros », avec un impact sur le coût final pour les acquéreurs des appartements. Avec un prix moyen au mètre carré de 7 500 €, la résidence Rosalie est la plus chère des projets en cours d'Océanic dans le secteur, après Les Perles de Saint-Marc, à environ 6 000 €/m². Un prix élevé qu'Elena Azria justifie aussi par l'envolée des coûts de l'énergie affectant le secteur de la construction.

Commencée en septembre 2023, la commercialisation est aujourd'hui achevée à hauteur de 50 %.

Sauf aléa de chantier, les acquéreurs poseront leurs cartons, mi-2026, dans l'un des 48 logements, tous avec vue mer, intégrés à un immeuble de quatre étages comprenant également des commerces en rez-de-chaussée.

Sont évoqués un restaurant et, peut être, un supermarché, ainsi qu'un centre de bien être avec possiblement « des kinés et un centre de beauté », l'ensemble accessible à tout le monde, via une nouvelle place créée.

Delphine VAN HAUWAERT.